

Rapport n°12 : Masters conjoints Erasmus Mundus	
Rapporteur (s) :	Paul ALIBERT Vice-Président Relations internationales
Service	Relations Internationales
Séance du Conseil d'administration	29 avril 2021

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

Rapport :

UBFC prévoit déposer deux projets dans le cadre de l'Action clé « Masters conjoints Erasmus Mundus (EMJM) » du programme européen Erasmus +.

Il s'agit de programmes d'études intégrés mis en œuvre par un consortium d'au moins trois EES de trois pays différents dont au moins deux sont issus de deux pays programme.

Informations générales sur les projets « Masters conjoints Erasmus Mundus (EMJM) »

Le Master conjoint Erasmus Mundus :

- Programme **d'études international intégré de haut niveau**
- Tourné vers **l'excellence**
- **Ouvert à toutes les disciplines**
- Diplôme(s) de master délivré(s) par un **consortium international** d'établissements d'enseignement supérieur
- Offrant un **niveau de bourses élevé** aux meilleurs étudiants européens et du monde
- Offrant un **soutien financier important** aux établissements impliqués.

Les Masters conjoints Erasmus Mundus apportent :

- Une meilleure visibilité à travers l'offre d'un programme international d'excellence
- Coopération internationale structurée et durable ;
- La possibilité de procéder à une sélection des étudiants les plus talentueux du monde.

Masters conjoints Erasmus Mundus – Principaux objectifs :

- Soutenir la **qualité, l'innovation, l'excellence, l'internationalisation** des établissements d'enseignement supérieur grâce à des projets de coopération à l'intérieur de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur et au-delà ;
- Accroître la **qualité et l'attractivité** de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur ;

- **Soutenir la politique extérieure de l'Union européenne** dans l'enseignement supérieur ;
- **Accroître les synergies entre l'enseignement supérieur, l'innovation et la recherche** ;
- Améliorer les **compétences et l'employabilité des étudiants** diplômés d'un master ;
- Répondre aux **besoins sociétaux et du marché de l'emploi**.

Masters conjoints Erasmus Mundus – conditions principales :

- **Curriculum conjoint intégré et procédures de mise en œuvre communes** basés sur les standards de l'assurance qualité des programmes conjoints de l'Espace Européen de l'Education (e.g. sélection, promotion conjointe, services communs, organisation administrative et financière commune, etc.) ;
- **Consortium d'au moins 3 EES de 3 pays différents dont au moins 2 sont issus de 2 pays programme** ;
- **Mobilité physique obligatoire pour les étudiants** ;
- **Au moins 2 périodes d'études dans 2 pays dont 1 pays programme (différent du pays de résidence de l'étudiant)** ;
- **Participation d'experts, conférenciers pour des enseignements et activités de recherche** ;
- **Délivrance d'un diplôme commun ou de diplômes multiples de master**.

Durée du projet : 6 années académiques

Budget max alloué par projet : ~ 5 M€

PROJET 1 impliquant les Masters UBFC *Microbiology and Physicochemistry for food and wine Processes* (MP2) et *Physiological and Psychological FOOD choice Determinants* (P2Food).

Membres du projet :

- UBFC (**France, coordinateur**)
- Università degli studi di Teramo (Italie)
- Liège University Gembloux Agro-Bio Tech (Belgique)
- Slovak University of Agriculture in Nitra (Slovaquie)
- ITMO University (St. Pétersbourg, Russie).

PROJET 2 impliquant le Master UBFC *Physics, Photonics & Nanotechnology* (PPN).

Membres du projet :

- UBFC (**France, coordinateur**)
- Technical University of Kaiserslautern (Allemagne)
- Aarhus University (Danemark)
- Moscow Institute for Physics and Technology (Moscou, Russie).

DÉLIBÉRATION

Il est demandé au Conseil d'administration de bien vouloir prendre connaissance des masters conjoints Erasmus Mundus.